



VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le 20 mai 2026 sous la Présidence de Madame BOUCHRA FENZAR-RIZKI, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Approuvé les tarifs de la TLPE
- Reporté le vote concernant la participation à la carte Imagin'R
- Pris acte des décisions prises dans le cadre de certaines régies
- Voté la composition de la CCID
- Autorisé madame le Maire à signer un avenant de prorogation pour le CAR
- Autorisé Madame le Maire à signer des éventuelles conventions de groupement de commande avec la CAMG
- Voté l'indemnité de nourriture et d'entretien des assistantes maternelles
- Voté le principe et les tarifs des séjours à Jablines
- Créé une commission facultative sécurité et voté sa composition
- Voté les tarifs du bric à brac et confié la gestion à l'AJT

Madame le Maire,
Bouchra FENZAR-RIZKI